L'ÉLAN D'ARMENTIÈRES
http://www.armentieres-en-brie.fr
2e quadrimestre
N° 21
MAI
AOÛT
2017
Bulletin à parution périodique de la Commune d'Armentières-en-Brie - Régie publicitaire municipale d'Armentières-en-Brie

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

édito

Armentiéroises et Armentiérois,
Chers Administrés,
Chers Amis,

EH bien voilà, un nouveau Président a été élu pour conduire la destinée du Pays et des Français.

Nous avons tous été les témoins d'une campagne électorale déplorable qui a conduit, sous les effets de manœuvres politico-juridico- médiatiques sur lesquelles je ne ferai aucun commentaire, à voir les deux grands partis républicains d'alternance absents du choix final pour les électeurs.

Un vote d'adhésion a permis de dégager une majorité en faveur de l'un des candidats, élu démocratiquement sans contestation possible, mais faut-il encore relativiser le score final duquel il faut bien retrancher les abstentions, les blancs et nuls et les votes exprimés contre un choix de société plutôt que pour un programme.

Tous les candidats sans exception ont manifesté un avis favorable à voir le vote blanc reconnu comme un vote exprimé ce qui obligerait tous les prétendants à la fonction suprême d'élaborer un programme de gouvernance qui fasse consensus auprès de tous les Français pour emporter une victoire assise sur une représentation nationale enthousiaste.

Qu'en sera-t-il avec le nouveau Président à qui nous souhaitons bonne chance et surtout d'avoir le courage nécessaire à la conduite des affaires dans un pays qui reste somme toute très clivé au vu des résultats du premier tour qui sont en réalité le reflet de la société française telle qu'elle est composée ?

Nous sommes de nouveau appelés aux urnes les 11 et 18 juin prochain pour élire nos représentants au Parlement, montrons aux autorités que les Armentiérois sont des citoyens responsables en venant nombreux lors des deux tours de ce prochain scrutin législatif - comme vous l'avez fait pour l'élection présidentielle. Je compte sur votre citoyenneté, vous renouvelle toute mon affection et, à mi-mandat, vous redis également l'indéfectible dévouement de votre équipe municipale pour gérer au mieux notre belle commune.

Bien à vous tous.

Le Maire,

SOMMAIRE

Vie Municipale

Vie Associative

Infos Pratiques

La Mairie vous informe

Votre Mairie

☎. 01 64 35 51 99 – fax 01 64 35 51 35

mairie.armentieresenbrie@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Jeudi (sauf mercredi) De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Le Vendedi De 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30

Le Mercredi De 9 h à 12 h

Le Samedi Sur rendez-vous avec le M. le Maire ou un adjoint

Site internet de la Mairie :

http://www.armentieres-en-brie.fr

Démarches Administratives

Demandes à la mairie du domicile pour :

- L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- Recevoir l'édition papier des comptes-rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

- La carte nationale d'identité => voir la page 8,
- Le passeport électronique, validité de 10 ans.

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Gendarmerie de Lizy/Ourcq	01 60 01 70 10
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

État-Civil

Naissances

MASSARD Augustin	le 21/01/2017
FISH Rivka	le 25/01/2017
PEREZ Shlom	le 17/04/2017

Mariages

POTEAU Paul et CULOMA Jennifer	le 01/04/2017

Décès

LELIEPVRE Françoise	le 25/02/2017
HALPERN Samuel	le 31/03/2017
BOURGEOIS Madeleine	le 26/04/2017

Assistantes maternelles

- **AMORIM** Paula, 1 rue des Cépages ☎01 60 23 14 26 - 06 52 37 71 18
- **BELLET** Sandrine, 8 rue du Pressoir ☎09 52 77 19 90 – 06 99 76 25 06
- **BOUCHERAT** Céline, 16 f rue des Cerisiers ☎06 64 41 76 42
- **CHOUKRI** Amina, 1 rue des Sarments ☎06 45 98 18 70
- **ISDIKEN** Souhila, 25 rue d'Isles ☎06 52 16 87 55
- **LEMAITRE** Christelle, 4 rue des Cerisiers ☎06 47 35 63 24
- **LESEUR** Capucine, 8 allée Gaston Dardenne ☎01 60 01 85 88
- **MAILLOT** Nathalie, 46 rue du Chef de Ville ☎06 59 04 69 39
- **TEIXEIRA CARVALHO** Tania, 7 rue de Meaux ☎01 75 78 34 72

Collecte des déchets ménagers

Ne sortir les bacs que la veille au soir. Voir informations pour 2018 en page 8.

Les déchets recyclables en bac bleu ou jaune

Ce bac ne doit recevoir uniquement que les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques et bouteilles en plastique.

Collecte les semaines impaires le lundi matin :
8 et 22 mai / 5 et 19 juin / 3, 17 et 31 juil./ 14 et 28 août.

Les ordures résiduelles en bac marron

Les mardis et vendredis

Les déchets verts tous les lundis

Du 27 mars au 27 novembre (y compris les jours fériés).
Les sacs fournis par la C.C.P.O. sont disponibles en mairie.

Les extra ménagers => le 5 octobre 2017

Voir les sites : de la C.C.P.O : www.paysdelourcq.fr
du SMITOM : www.smitom-nord77.fr

Déchèterie d'Ocquerre

Horaires d'été jusqu'au 31 octobre

Lundi et mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	fermé
Jeudi et vendredi	14 h - 18 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Toutes les déchèteries du SMITOM (Meaux, Crégy, Nanteuil les Meaux...) sont accessibles aux détenteurs de la carte du SMITOM.

Cette déchèterie peut maintenant recevoir les déchets dangereux spécifiques : bricolage, jardinage...

La Mairie vous informe

Location de la Salle des Fêtes

ARMENTIÉROIS				
SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Eté	125 €	250 €	400 €	600 €
EXTÉRIEURS				
SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Eté	225 €	450 €	800 €	1200 €
PROFESSIONNELS				
Toutes saisons	1 jour en semaine	2 jours en semaine	Samedi 9h. Dimanche 17h.	Week-end de 3 jours
	400 €	800 €	1500 €	2000 €

Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle).

- 3 € la table,
- 1 € la chaise
- 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end, la capacité maximale est de 30 personnes.

Tarif ÉTÉ du 16 mars au 14 octobre = **100 €**

Tarif HIVER du 15 octobre au 15 mars = **120 €**

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

La priorité des locations est bien sûr donnée aux Armentiérois et Associations.

Les salles devront être rendues RANGÉES et NETTOYÉES.

Mise à disposition du camion de la commune

Le remplissage de la benne est laissé aux soins du bénéficiaire et l'évacuation des déchets ainsi recueillis assurée par les employés communaux.

Ce service ne concerne exclusivement que les déchets verts.

Tarifs : 50 € par rotation en semaine.

La mise à disposition pour le week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera facturée **100 €** pour une seule rotation vers la déchèterie.

Dates des élections Législatives

Ces élections permettent de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

1er tour le 11 Juin

2e tour le 18 Juin

Si vous désirez établir une procuration, veuillez vous rendre à la gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq.

Rappel : pour voter, munissez-vous impérativement de vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Droits de voirie pour l'occupation du domaine public communal

Ces droits de voirie couvrent de nombreux cas et permettent aux collectivités de recouvrir des recettes auprès des utilisateurs du domaine public :

- stationnement abusif sur place de parking (> à 7 jours),
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudages ou de la réalisation de travaux,
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction,
- occupation de l'espace public lors d'un déménagement (blocage d'une rue),
- occupation de l'espace public lors d'évènement exceptionnel (cirque, fête foraine).

Le recouvrement de ces droits de voirie s'effectue après rédaction d'un procès-verbal de constat qui peut être réalisé par un agent titulaire, par le maire ou l'un de ses adjoints. Un tableau récapitulatif des droits de voirie est affiché en mairie.

Cadeau de Naissance

La municipalité offre une carte cadeau de naissance à tous les nouveau-nés d'Armentières-en-Brie.

D'une valeur de 25 euros, elle peut être utilisée dans tous les magasins LECLERC.

Accueil des Nouveaux Arrivants

Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie, Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie et ainsi récupérer tous les renseignements utiles et les documentations qui concerneront votre quotidien :

INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LE SITE

http://www.armentieres-en-brie.fr

La Mairie vous informe sur les Finances

Rappel sur les résultats 2016 et les perspectives 2017 votés lors du dernier Conseil Municipal

Le résultat de fonctionnement 2016 s'est établi à +91 282 €, en hausse de 29% par rapport à 2015.
Ce bon résultat est la conséquence d'une baisse des dépenses plus importante que celle des recettes qui se sont élevées en 2016 à 723 523 € (- 2% par rapport à 2015).
Ce résultat positif permettra à vos élus de continuer une politique d'investissements forte tournée vers l'entretien du patrimoine et le renouvellement des matériels obsolètes.
En 2017, les recettes de fonctionnement budgétées sont prévues une nouvelle fois en baisse en raison principalement de la poursuite de la réduction des dotations de l'Etat (-8 %). C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a voté une augmentation modérée (+1%) pour les taxes foncières et la taxe d'habitation.
L'objectif pour vos élus sera donc de continuer à rechercher les moyens de réduire les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public correct et proche des concitoyens.
Les nouveaux investissements prévus sont, en montant, supérieurs à 420 000 €. Ils concernent les travaux de voirie de la rue des Vignettes (de la rue d'Isles à la Place Mouchet) et le remplacement des portes et fenêtres de la Mairie.
Ces travaux ne seront toutefois réalisés que si nous obtenons la notification d'accord des subventions demandées (230 000 € environ).

D'où proviennent principalement les ressources de fonctionnement de notre commune ?

De façon synthétique, nous pouvons les répartir en 3 catégories (voir le graphique) :

- les produits et services
- les impôts & taxes
- les dotations et participations de l'Etat et du Département

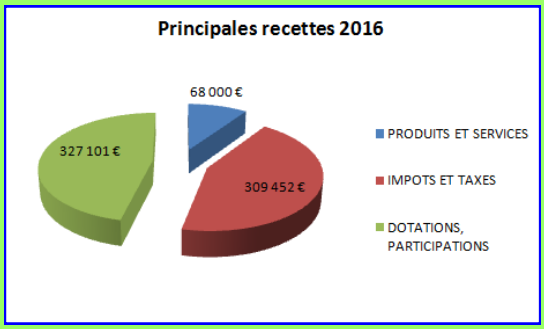

Les produits et services : nous retrouvons à ce stade, les montants perçus lors de la location de la Salle des Fêtes ou de la Maison des Associations mais surtout les sommes reçues pour la cantine, la garderie et les NAP,
Les impôts et taxes : 2 origines principales pour cette catégorie, les taxes foncières et d'habitation que nous réglons chaque année et pour lesquelles le Conseil Municipal vote annuellement les taux à appliquer et une péréquation* départementale sur la taxe perçue sur les ventes de biens immobiliers en Seine et Marne (56 000 € en 2016 mais seulement 39 000 € en 2015),
Les dotations et participations : Il s'agit encore et jusqu'à maintenant, du principal poste de recettes de notre commune.
Nous y retrouvons, la dotation globale de fonctionnement, les dotations de solidarité rurale (péréquation et cible commune pauvre), les attributions du fond départemental de taxe professionnelle. Ce poste est en baisse notable et régulière depuis 2013. En effet, pour cet exercice (2013), ce poste s'élevait à 358 304 € mais il ne s'élevait plus qu'à 327 301 € en 2016 et le budget 2017 envisage un montant de 300 000 € soit une baisse de plus de 15% en 4 ans.
** péréquation : mécanisme qui permet de mutualiser les recettes en atténuant les disparités de ressources entre collectivités*

Analyse de la situation financière de la commune à mi-mandature (2014-2020)

Vos élus viennent d'adopter (approuver) les comptes de la commune pour l'exercice 2016.
S'agissant du 3ème exercice sur 6 que comptera la mandature, il nous a semblé opportun de faire un point financier à mi-mandat.

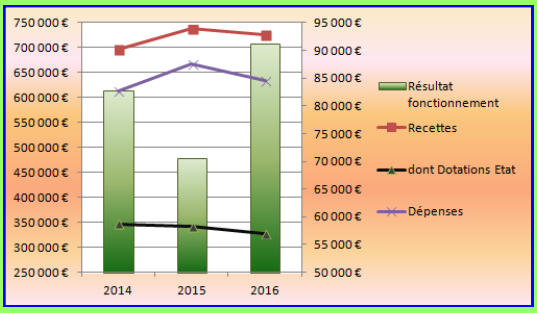

Bien qu'ayant subi « de plein fouet » la baisse des dotations de l'Etat, annoncée dès 2012, mais qui en réalité n'a réellement débuté qu'en 2014 en s'accentuant chaque année (pm : -15% sur 4 ans soit plus de 50 000 € représentant près de 8% de nos recettes), nous avons néanmoins réussi à maintenir un niveau de résultat de fonctionnement tout à fait satisfaisant.
Cela a été possible grâce à la recherche constante d'économies réalisables sur la gestion de la commune (réduction de l'appel à des sous-traitants, économie d'énergie, baisse des indemnités du maire et des adjoints, renégociation des taux d'intérêts de la dette.)
Nous avons par ailleurs agi avec modération quant à l'augmentation du taux des taxes d'habitation et foncières puisque sur les 3 exercices 2014-2016, la hausse votée est de 1,7% sachant que le potentiel financier* de notre commune est l'un des plus faibles de Seine et Marne
* le *potentiel financier* est en France un indicateur de la richesse potentielle d'une collectivité locale.
En terme d'endettement à long terme, la commune est à un niveau raisonnable (400 000 € environ à fin 2016 avec des taux fixes compris entre 1,5% et 2%). L'encours par habitant est de 285 € à comparer avec celui de la strate des communes entre 500 et 2000 habitants qui est de 698 €. Cet encours est environ 5 fois supérieur au résultat moyen des 3 exercices, situation conforme aux ratios financiers communément admis qui situent la norme entre 5 et 7 ans.

La Mairie vous informe

Course aux œufs le 16 avril

De nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus débusquer dans les buissons du parc de la Maison des Associations les œufs et les lapins en chocolat que les conseillers municipaux avaient négligemment disséminés.

Commémoration du 8 mai 1945

Les Armentiérois furent peu nombreux à se rendre au monument aux morts pour commémorer la victoire des alliés contre les troupes nazies et pour rendre un hommage respectueux et reconnaissant à toutes les victimes.

Après le discours de Monsieur le Maire, deux représentants de la Municipalité déposèrent la gerbe devant la stèle du Monument aux Morts puis tous ont observé une minute de silence.
La matinée se termina à la Salle des Fêtes où les attendait le verre de l'amitié.

Fête des écoles le 17 juin

Après la remise des dictionnaires par la municipalité aux enfants de CM2, les enfants de l'école présenteront un spectacle orchestré par Maryse et Jean-Pierre, leurs intervenants en musique. Les enseignants et les parents proposeront des jeux d'adresse puis tous se retrouveront autour d'un barbecue géant animé par Greg. La traditionnelle tombola clôturera cette journée.

Site d'information et d'orientation

pour l'accompagnement des **personnes âgées** et leurs proches :

💻 : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

☎ : 0820 10 3939 (0,15 € TTC/min).

Journée Citoyenne

Pour organiser cette action une **réunion publique est prévue le 16 mai à 19 h 30 à la Maison des Associations.**
Nous discuterons ensemble de vos idées de chantiers : amélioration du cadre de vie, espaces verts, fleurissement, rénovation d'équipements, valorisation du patrimoine… Vos propositions sont attendues à la mairie et peuvent nous parvenir par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : **mairie.armentieresenbrie@orange.fr**

Piloter un drone est réglementé.

Les drones de loisir sont des engins de plus en plus sophistiqués et faciles d'usage, qui se commandent notamment depuis un appareil mobile.

Si vous êtes propriétaire d'un drone, sachez que vous ne pouvez pas l'utiliser n'importe comment.

Il est interdit de filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation, au risque de porter atteinte à leur vie privée, ce qui est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 226-1 du code pénal).
Voir: www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11205

Voici quelques éléments que vous devez connaître :

- Je ne survole pas les personnes.
- Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- Je ne le perds jamais de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- Je ne l'utilise pas au-dessus de l'espace public.
- **Je respecte la vie privée des autres.**
- **Je ne diffuse pas mes prises de vue sans l'accord des personnes concernées.**
- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- En cas de doute, je me renseigne.

Attention aux Frelons Asiatiques

Cette espèce invasive continue sa progression, contribuant au déclin dramatique des colonies d'abeilles.

Il est encore temps de suspendre des pièges dans nos arbres ou autres endroits, là où virevoltent les sacrés frelons.

Dans des petites bouteilles plastique coupées mettre :
* 1/4 de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**,
* 1/2 de volume de **bière brune,**
* 1/4 de volume **de vin blanc** (qui repousse les abeilles).

VIE ASSOCIATIVE

A.A.B Les Amis d'Armentières-en-Brie

27, rue du Chef de Ville
Présidente : **Viviane FAVRE**
☎ : 06 15 78 07 09

L'assemblée Générale du 11/02 a reconduit les membres du bureau et institué un conseil d'administration de 6 membres.

Tous les lundis : jeux de société à la Maison des Associations et une fois par mois sortie au restaurant.

Prochaines sorties et voyages :

8 juillet	: Colombey les Deux Eglises
13 août	: Journée à Deauvillle
27 août	**:** Les coulisses de la Tour Eiffel
3 septembre	: Journée détente à Étretat
du 9 au 14 sept.	: Voyage au Pays Basque
du 1er au 8 oct.	: Voyage aux Canaries Fuerteventura
15 octobre	: Loto

De nombreuses sorties sont prévues au 4e trimestre.

Fêtes et Animations d'Armentières FetAAr

Lors de l'Assemblée Générale du 20 janvier il a été annoncé la démission de la présidente, de la trésorière et de 4 membres du conseil d'administration. L'assemblée extraordinaire du 18 mars a acté la **dissolution de l'association faute de volontaire pour faire vivre cette association**.

Monpinceau

Comme l'année passée, « Monpinceau » vous donne rendez-vous pour son exposition annuelle les **samedi 13 et dimanche 14 mai 2017** de 10 h à 18 h, dans la Salle des Fêtes.
La peinture, la sculpture et la photographie seront à l'honneur pour cette exposition 2017.
Nous vous y attendons nombreux.

A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville
Présidente **: Geneviève BORAWSKI-PONEL**
☎ : 01 64 35 41 71

L'association vous propose plusieurs rendez-vous dans l'année :

Les 22 et 23 avril Exposition annuelle "l'imprimerie, une histoire de caractères".

les Armentiérois et les visiteurs extérieurs purent se détendre et s'instruire en allant visiter cette exposition. Grâce à **un partenariat très enrichissant avec la « Maison de l'Imprimerie » de Rebais l'exposition fut une réussite. Jacques DRIOT, son président**, guida les nombreux visiteurs et les éclaira de ses explications ainsi que **Denis WALLE** ancien imprimeur.

Michel BULTEL, lui aussi ancien imprimeur, dévoila les secrets de la conduite d'une machine Offset.

Le lundi fut réservé aux scolaires et une centaine d'enfants purent profiter de cette animation unique sur le territoire.
Pour la première fois l'association propose un **voyage culturel et touristique de 4 jours dans le golfe du Morbihan** "les mégalithes bretons" **du 29 mai au 1er juin 2017**.

Collectif BRASSENS du 17 juin

Les associations d'Armentières-en-Brie se sont regroupées pour vous proposer cette soirée de la Fête de la Musique.
Les coûts engendrés par cette animation seront pris totalement en charge par FetAAr que nous remercions.

- 16h30 Intermède musical par Greg.
- Barbecue et petite restauration.
- 20h30 Banc Public chante BRASSENS et Boby LAPOINTE.
- Puis, avec Greg, jusqu'au bout de la nuit.

N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O. : http://www.paysdelourcq.fr/accueil
et l'Office du Tourisme : http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/

VIE ASSOCIATIVE

A.L.F. Association des Loisirs en Famille

3 rue d'Isles

Présidente: **Sandrine MARIUZ**

☎ : 01 64 33 22 84

Activités proposées durant toute l'année

Loisirs Créatifs, Marche, Ping-pong, Randonnée, yoga…

Activités passées

21 Janvier, 30 adhérents ont fait une sortie au **Bowling à Poincy** suivie d'un dîner au restaurant au même endroit .

4 Février : Tournoi de Belote 24 inscrits au concours de belote dont 7 adhérents d'ALF. La partie était à 8 euros. De sympathiques lots de bouche ont été gagnés par les participants.

26 Février : Carnaval

Le beau temps fit le bonheur des petits et grands qui se sont bien amusés dans les rues avec les confettis. Le char était décoré sur le thème du PRINTEMPS par des bénévoles de l'association avec, entre autre, des décors d'animaux fabriqués par les enfants de l'école qui fréquentent les TAP.

ALF a offert un goûter après le défilé et l'embrasement de Monsieur Carnaval.

11 Mars : Soirée celtique avec EMAA

Excellent repas irlandais pour 70 personnes suivi d'un concert « fest noz » avec les talentueux **Pic Note Folk.** L'ambiance était chaleureuse et conviviale ; les danses celtiques étaient à l'honneur et fort bien exécutées par les nombreux participants.

2 Avril : Brocante

Le soleil était au rendez-vous pour cette brocante qui a ravi les **90 exposants** et les visiteurs. Le manège enfant et le toboggan gonflable ont fait la joie des petits. Pas moins de 30 bénévoles étaient présents pour que celle-ci se passe sous de bonnes conditions.

1er Mai : Troc aux plantes annuel à la maison des associations. Les amis jardiniers ou amateurs ont pu venir échanger plants, plantes vivaces, graines et conseils.

Prochaines manifestations

17 Juin Fête de la musique en partenariat avec les autres associations Armentiéroises.

24 Juin À L'Asso Des Bords De Marne, ALF tiendra un stand de crêpes au niveau du Château Marysien.

26 Août Cinéma en plein air , le film retenu est **SHAUN LE MOUTON.** Une buvette sera tenue par ALF (après-midi : jeux pour enfants et groupes musicaux).

Courir pour Armentières-en-Brie

4 rue du Pressoir

Président : **Eric LEBLACHER**

☎ : 06 15 15 47 28

Samedi 4 mars : Grande réussite pour le premier loto réunissant 157 personnes

Prochains rendez-vous

Mercredi 17 Mai

9h30 1er cross des écoles du village,

21h00 1ère montée des marches d'Armentières- en– Brie.

1 km de contre la montre,

220 marches à grimper et un site unique ! Départ toutes les minutes.

Samedi 20 Mai : l'Armentiéroise

16h00 7 Km en solo ou relais parent/enfant

17h15 5 courses enfants : boucle de 1 100 m

18h15 Remise de prix du 7km et aux enfants, récompenses pour chaque enfant et petite restauration.

19h00 16 km en solo ou en relais

Un cheminement encore plus nature avec des nouveautés et quelques lieux totalement méconnus ; dépaysement garanti !

Au total, 10 épreuves sont organisées ! Le nouveau parcours de 16 km solo ou relais vous réservera des surprises et vous emprunterez des chemins crées uniquement pour l'épreuve, sur les terres en parties privées et mises à disposition de manière exceptionnelle. Serez-vous aussi assez fort pour gravir les quelques 220 marches du tunnel et ses chemins créés par nos bénévoles …?

Des montées, des descentes, des champs, des pêcheurs comme spectateurs ; des sentiers, des ruelles, des moutons, des sangliers, des chevreuils et même un tracteur pour ouvrir la course ! Dotations et récompenses pour tous,

La Pasta Party du finisher vous sera offerte à l'arrivée de l'épreuve de 16 km ==> Unique !

Une toute petite association organise.
Un village se mobilise.
Petits et grands mettent leurs baskets.
Des centaines de sourires vous attendent.
«Bienvenue chez nous» !

Infos pratiques d'ici et d'ailleurs

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gène pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés que de :**

7 h à 20 h	les jours de semaine
9 h à 12 h et 15 h à 19 h	le samedi
10 h à 12 h	le dimanche et les jours fériés

Tous brûlages de feuilles et de déchets sont interdits.

Carte Nationale d'Identité : nouvelles modalités

Depuis le 28 février 2017 l'Etat a mis en place une nouvelle procédure destinée à améliorer la sécurité et à lutter contre la fraude.
Les demandes de Carte Nationale d'Identité sont dorénavant faites sous forme numériques et prises en charge, sur rendez-vous, dans 31 communes de Seine-et-Marne dont **Coulommiers, La Ferté-sous-Jouarre, Lizy-sur-Ourcq, Meaux, Nanteuil- lès- Meaux….**
Pour tous renseignements voir le site
http://www.seine-et-marne.gouv.fr/
Contact à Lizy-sur-Ourcq : Service de l'Etat-Civil ☎ : 01.60.01.70.35

Arrêt du ramassage des Déchets verts en 2018

Le Conseil Communautaire du Pays de l'Ourcq a décidé lors de sa réunion du 10 mars d'arrêter la collecte des déchets verts en 2018.
Le principal argument des élus communautaires est financier : 170.000 € de coûts (dont 40.000 € pour les sacs), ce qui représenterait un gain de 35 à 40 € par foyer fiscal !
De nombreuses communes, dont la nôtre, craignent que cette décision n'entraîne, outre la disparition d'un service très utilisé (47 % des foyers du territoire cf CR de la CCPO du 10/03), la multiplication des dépôts sauvages et le retour au brûlage pourtant interdit des déchets. L'accès à la déchèterie est d'une complexité sans égale et les équipements individuels de broyage et de mulching ont un coût certain. Nos communes ne sont pas en capacité à prendre en charge ce service…
Le dernier ramassage aura lieu le 27 novembre 2017.

Lors de ce conseil, il a été décidé également qu'à partir du 1er janvier 2018, les poubelles marron des déchets ménagers ne seront ramassées qu'une seule fois par semaine.
cf compte rendu : www.paysdelourcq.fr/content/conseil-communautaire-du-10-mars-2017

Dépôt légal à parution : 2e quadrimestre 2017
Imprimerie : Aire de Repro de Mareuil-lès-Meaux n° de SIRET 479646713 00038
Directeur de la publication : Denis WALLE
Comité de rédaction : Vincent CARRÉ, Nicole ROSSI
Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos Insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraires à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles paraît sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.
Crédits photos : M. BULTEL, V.CARRÉ, M.KALENSKY, M.LE SÉNÉCHAL, L.MARIUZ, N.ROSSI.

La Ferme Saint Jean
12 bis rue de Meaux - 77440 Armentières en Brie

Ouvert toute l'année du Lundi au Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Réservation et visite sur rendez-vous

Un seul numéro 01 64 35 56 91

www.ferme-saint-jean.com
La solution pour votre compagnon durant les vacances

PILES SÉCURITÉ
01.60.01.80.58
piles-securite.com
2, avenue de la Gare
77440 LIZY sur OURCQ

24H/24 7J/7
Vidéosurveillance
Télésurveillance
Intervention
Sécurité…

Opérations Tranquillité - Vacances

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation. Signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq au moins 48 h avant votre départ,** muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles régulières seront organisées pour surveiller votre domicile.

Conseils en cas de longue absence :

- Mettre en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Laisser une apparence habituelle à votre maison. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.